

TITRE PROFESSIONNEL DE CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VEHICULES (EN PRÉSENTIEL) (ACCÈS PAR VOIE DE LA FORMATION 1A)

Réf de l'action : ECF T321.PR Indice 02 du 05/07/2021

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises avec un porteur de plus de 3,5 tonnes de masse en charge maximale admissible (PTAC), de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant effectuer dans le cadre professionnel du transport de marchandise avec un véhicule relevant de la catégorie CE, à partir de 18 ans et obtenir une qualification professionnelle,
- Être titulaire du titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur, et justifier de 70h minimum d'application en entreprise après obtention,
- Ou : être titulaire d'un permis C, avoir obtenu la FIMO marchandises et justifier de trois mois d'expérience professionnelle comme conducteur routier sur porteur,
- Ou : être titulaire d'un permis CE, avoir obtenu la FIMO marchandises et justifier de trois mois d'expérience professionnelle comme conducteur routier sur un véhicule CE,
- Comprendre, savoir lire et écrire le Français,
- Satisfaire à l'Evaluation des Compétences et Acquis Professionnels (ECAP),
- Avoir été reconnu apte lors d'une visite auprès d'un médecin agréé (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas) depuis moins de 2 ans à la date d'examen,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Cette formation dispose que d'un bloc de compétence ; elle est accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter). Les titulaires du titre professionnel peuvent accéder à tous les emplois de conducteurs routiers de marchandises sur véhicule porteur.
- À l'issue de la formation et en cas de réussite ; le titulaire pourra continuer sur une formation passerelle voyageurs.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise
- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises,
- Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules,
- Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule articulé ou ensemble de véhicules d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises,
- Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise ;
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule,
- Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation,
- Déetecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure.
- Compétences transversales de l'emploi :
 - Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi,
 - Mettre en œuvre une démarche réflexive en matière de prévention des risques et de sécurité,
 - Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateur référent issue du secteur du transport ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'exploitation,
- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Enseignants ayant satisfait aux exigences de compétences définies par le Ministère du Travail.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Aires d'évolution spécialement aménagées,
- Quai de chargement, lots de charges et matériels de manutention,
- Equipement de protection individuelle : gants, gilet haute visibilité et chaussures/coques de sécurité,
- Véhicule de la catégorie CE, Simulateur haut de gamme
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- Le suivi des acquis est réalisé tout au long de la formation à l'aide des Evaluations en Cours De Formation (ECdF),
- La session d'examen est validée par un jury de professionnel sur la base d'un dossier composé de :
- Des résultats de la mise en situation professionnelle complétés d'un entretien technique,
- Des résultats des évaluations réalisées en cours de formation (ECdF),
- Du dossier professionnel (DP),
- De l'entretien final,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Titre Professionnel de Conducteur(trice) du transport routier sur tous véhicules. Ce Titre, de niveau V (RNCP) est délivré par le Ministère du travail. Il donne par équivalence : le permis CE (sans restriction), la qualification initiale de conducteur routier (attestée par la CQC). La détention de ce titre professionnel permet en outre d'exercer le métier à partir de 18 ans.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF Code RNCP 1883.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- 280 heures

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.



Semaine 1	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les objectifs et étapes de la formation<ul style="list-style-type: none">-Vérification du respect des prérequis-Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels-Présentation de la formation-Modalités pratiques-Tour de table-Evaluation d'auto-positionnement• Acquérir les connaissances requises relatives aux règles du code de la route• Acquérir les connaissances requises pour se préparer aux interrogations orales et écrites• Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises• Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises<ul style="list-style-type: none">-Avant le départ-Tout au long du parcours-Après le transport
------------------	---

Semaine 2

- **Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule articulé ou ensemble de véhicules d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises**

- Préparation d'itinéraires
- Conduite sur route
 - *Vérifications courantes de sécurité
 - *Règles du code de la route
 - *Réglementations en vigueur
 - *Principes de la sécurité routière

Semaine 3

- **Conduite sur route**

- Principes de la sécurité routière
- Utilisation du véhicule de façon rationnelle et optimisée
- Utilisation du dispositif d'enregistrement des activités du conducteur
- Comportement de conduite en rapport avec les forces appliquées au véhicule en mouvement
- Conduite de nuit

Semaine 4

- **Manœuvres**

- Dispositions pour manœuvrer en sécurité
- Réalisation de manœuvres en ligne droite à main en respectant les marges de sécurité
- Réalisation de mises à quai à main et contre main en respectant les marges de sécurité

Semaine 5

- **Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise**

- Prise en charge et livraison de la marchandise lors d'un transport national ou international
- Spécificités des transports

- | | |
|------------------|---|
| Semaine 6 | <ul style="list-style-type: none"> • Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule • Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation • Déetecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure • Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules |
|------------------|---|

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les compétences en Cours de Formation (ECF) <ul style="list-style-type: none"> - Permettre au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation - Permettre au candidat d'être acteur de sa progression - Permettre au formateur d'identifier les points à améliorer |
|--|--|

- | | |
|------------------|---|
| Semaine 7 | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le bilan de la formation et la synthèse du stage <ul style="list-style-type: none"> -Bilan de la formation -Synthèse du stage -Evaluation de satisfaction de la formation |
|------------------|---|

- | | |
|------------------|--|
| Semaine 8 | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les compétences dans le cadre de la session d'examen du titre professionnel (Evaluation finale) |
|------------------|--|